

Vérification des enregistreurs de température et traçabilité des mesures de température

RÉALISER LA VÉRIFICATION RÉGLEMENTAIRE DES ENREGISTREURS DE TEMPÉRATURE SELON LA NORME NF EN 13486 (2023)



1 jour - 7 heures

Public

- Logisticiens, techniciens des centres de tests, responsables d'expertise ou des laboratoires chargés de la réalisation de ces vérifications sur site des enregistreurs de température.
- Toute personne ayant à prendre des responsabilités relatives à la métrologie dans le cadre du règlement européen 37/2005 ou de l'ATP.

Prérequis

- Techniciens ayant des connaissances du contexte du transport et du stockage sous température dirigée.

Moyens pédagogiques

- Exposés théoriques
- Etudes de cas
- Expériences et travaux dirigés
- Evaluation des acquis de la formation

Objectifs

- Savoir mettre en œuvre les essais de vérification des enregistreurs de température en conformité avec la norme NF EN 13486 (2023).
- Savoir étalonner une chaîne de mesure de température.
- Savoir exploiter les résultats requis par la réglementation pour établir un constat de vérification.

Programme

- Règlement (CE) n° 37/2005 et exigences ATP pour le contrôle de la température dans les moyens de transport, d'entreposage et de stockage des aliments surgelés destinés à la consommation humaine.
- Normalisation : normes EN 12 830, EN 13485 et EN 13486 relatives à la conformité du type et à la vérification des enregistreurs de température, et leurs modifications en 2024.
- Procédures de mesure de la température
- Procédure de routine sur site utilisant le guide d'application français destiné au centre de test.
- Procédure de vérification de la durée et du logiciel.

Acquis de la formation

- Savoir vérifier en conformité avec les normes les enregistreurs de température.

Document délivré à l'issue de la formation

- Attestation de formation